

## PUBLIFIN

# Le gouvernement veut en finir...

**Le gouvernement wallon veut voir partir Stéphane Moreau et consorts, quel que soit le coût d'une telle mesure. Jean-Luc Crucke l'a répété.**

**L**e ministre wallon de l'Énergie Jean-Luc Crucke, ex-membre de la commission d'enquête Publifin, a confirmé dimanche la volonté du gouvernement wallon de voir partir Stéphane Moreau du groupe Publifin/Nethys, ainsi que le management de Nethys, quel que soit le coût d'une telle mesure.

« Si la décision n'est pas prise au conseil d'administration, c'est la loi qui l'imposera », a réaffirmé M. Crucke (MR) sur le plateau de *C'est pas tous les jours dimanche* (RTL TVI), en référence aux décrets en préparation qui rendront possibles ces mises à l'écart.

**Prix encore inconnu**

Le ministre admet ne pas connaître encore le prix de ces licenciements, qui pourrait se chiffrer en millions d'euros vu les parachutes dorés prévus dans les contrats des intéressés. « Les contrats doivent être respectés, mais la transparence et la gouvernance enrichissent aussi une société, c'est cela l'économie », a commenté M. Crucke (MR).

Cette réaffirmation intervient alors que plusieurs voix liégeoises (le bourgmestre PS Willy Demeyer, la cheffe de file MR Christine Defraigne, notamment) ont mis en cause ces derniers jours les conclusions de la commission d'enquête parlementaire, entre autres sur le projet de sortir le gestionnaire de réseau de distribution (GRD) d'énergie RESA du giron de la société Nethys, ou sur la volonté du ministre d'absorber RESA dans le principal GRD wallon, ORES.

Faire sortir RESA de Nethys, « c'est une conclusion fondamentale de la commission d'enquête, c'est donc "onbespreekbaar" » (non-négociable), a lancé

M. Crucke. Quant à la fusion RESA-ORES, c'est une des trois pistes évoquées par Nethys elle-même, a relevé le ministre, qui a demandé aux patrons des deux GRD de lui remettre une proposition de méthodologie pour le 16 mars prochain.

**« Si la décision n'est pas prise au conseil d'administration, c'est la loi qui l'imposera. »**

Partisan d'une fusion de tous les GRD wallons sur laquelle les communes et provinces seraient in fine appelées à trancher, Jean-Luc Crucke soutient qu'un tel projet générera des économies de fonctionnement et permettra d'offrir un service public identique sur tout le territoire wallon, en termes de qualité et de prix. Il envisage un délai de dix années pour y parvenir, « en respectant le service, le personnel et les actionnaires ». ■